



COMMUNE DE WALHAIN

À l'attention de Madame Céline Tellier,
Ministre de l'environnement de la Région wallonne.

Copie à : Madame Zuhail Demir et Monsieur Alain Maron,
Ministres de l'environnement de la Région flamande et de la Région Bruxelles-Capitale.

Walhain, le 29 juin 2023

Sujet : La consigne *Yes We Can !*, sans charges supplémentaires nos Villes et Communes

Madame la Ministre,

Cela fait des années que la Commune de Walhain, comme les autres Communes et Villes belges, est confrontée au problème des déchets sauvages. C'est pourquoi la consigne est une solution que nous appelons de nos vœux depuis longtemps. Nous voulons que le bétail ne soit plus victime de débris de canettes au point d'en mourir comme ce fut encore le cas à Nil-Saint-Vincent en décembre 2022 et que les récoltes de nos exploitants agricoles ne soient plus refusées ou déclassées pour cause de débris métallique indésirable. Nous désirons évidemment que nos parcs soient propres, que nos rues et nos cours d'eau ne soient plus envahis par des bouteilles et des canettes. Malheureusement, les nombreux projets pilotes, les campagnes de sensibilisation et les amendes n'ont pas amélioré la situation sur le terrain. Nos Ambassadeurs de la Propreté sont à l'œuvre et le travail ne manque pas. Nous soutenons donc votre plan d'introduire une **consigne sur les canettes et bouteilles pour 2025**.

Nous sommes ravis de voir que les trois Régions s'alignent pour choisir une mesure environnementale efficace qui a fait ses preuves.

Mais nous nous inquiétons du système numérique que *Fost Plus* promeut. Tous nos concitoyens ne disposent pas de smartphones, d'applications bancaires et d'internet. Ce système n'est donc pas accessible à tous. Nous nous interrogeons également sur toutes les tâches supplémentaires pour les villes et les communes pour l'installation de dizaines de milliers de poubelles bleues supplémentaires sur la voie publique ainsi que pour la gestion et la distribution de "home-scanners". De plus, et non des moindres, nous craignons que ce système de consigne numérique n'ait pas l'effet escompté sur la propreté publique, qu'il soit sujet à des fraudes et qu'il porte atteinte à la vie privée de nos concitoyens. À ce système numérique, nous disons "Non !".

À la consigne, nous disons *Yes We Can !* Nous souhaitons un système de consigne efficace et éprouvé qui ne représente pas une charge supplémentaire pour notre administration.

Nous accueillons à bras ouverts le système pratiqué en Allemagne et aux Pays-Bas et qui existe déjà en Belgique et qui fonctionne déjà pour les bouteilles consignées. Les producteurs et les supermarchés qui placent bouteilles et canettes sur le marché doivent gérer les problèmes que leurs emballages à usage unique engendrent. Les Villes et Communes ne sont pas responsables de cette pollution. Nous ne souhaitons pas que davantage d'espace public et d'agents communaux soient mobilisés pour résoudre un problème créé par l'industrie.

Nous soutenons l'introduction d'un système réellement accessible à tous, ce qui doit inclure aussi les personnes en situation de handicap, les personnes âgées et les enfants, ainsi que les nombreux touristes qui visitent notre pays. Car si tous les consommateurs ne peuvent pas utiliser le système numérique, les emballages continueront de finir dans les déchets sauvages et nos agents devront continuer à assurer le nettoyage et le traitement de ces déchets, au détriment d'autres tâches.

C'est la raison pour laquelle, nous vous demandons, en votre qualité de Ministre de l'environnement, d'assurer l'introduction d'une consigne efficace qui a fait ses preuves depuis des années dans de nombreux pays, dont nos voisins : la consigne avec obligation de reprise en magasin. Et ce, rapidement.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Par le Collège :

La Directrice générale ff,

L'Echevin de l'Environnement

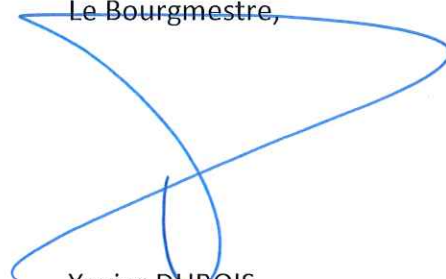
Le Bourgmestre,



Biyela MATONDO



Vincent EYLENBOSCH



Xavier DUBOIS

Agent traitant : Mme Christine FOUARGE, Eco-conseillère – 010/65.32.79 – christine.fouarge@walhain.be